

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des **SOCIETES BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**
REUNIES

et de leurs **GROUPES REGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.**

Secrétaire général: M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.
Trésorier: M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.

SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	{	France et Colonies Françaises	300 francs
		Etranger	600 —

propice, peu après un abattage printanier, et les coupes de mélèzes, on le conçoit, sont exceptionnelles à St-Bonnet. Ces remarques sont valables pour *castaneum*, rare également, puisque les sapins, quoique spontanés ou subsponnés, sont très épars dans les Monts du Lyonnais.

Ici comme dans les Alpes, les *Tetropium* se tiennent dans les fentes des écorces des souches et des troncs abattus ou sous les écorces, mais surtout sous les éclats de bois au pied des souches ou sur les souches elles-mêmes. Immobiles d'ordinaire, ils peuvent toutefois s'enfuir avec agilité, surtout en plein soleil, quand ils sont dérangés.

Le victus de *Gabrieli* dans le Lyonnais est le même que celui qui fut observé en Angleterre lors de la découverte de la v. *Crawshayi* à Leighton Buzzard, où le Rév. CRAWSHAY a affirmé qu'elle était spéciale au mélèze (*Ent. month. mag.*, 1905, p. 271). Le *Tet. Gabrieli* est donc un insecte des mélèzes: Je ne puis apporter une confirmation supplémentaire basée sur mes chasses dans les Alpes; j'ai trouvé en effet *castaneum* et *Gabrieli* simultanément sur des souches d'*Abies* et de *Larix*, souvent voisines, rendant difficile une séparation des récoltes selon l'essence, séparation que je n'ai même pas tentée eu égard au nombre considérable de souches examinées.

En conclusion nous inscrivons deux nouvelles espèces au catalogue de la région lyonnaise. La présence de ces insectes, cependant remarquables, dans une station à proximité de Lyon où de nombreux entomologistes ont passé, prouve une fois de plus qu'il ne faut pas craindre d'explorer à nouveau des localités battues et rebattues, car on peut toujours espérer quelque découverte lorsqu'on chasse avec méthode.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 novembre 1948

SUR LES GENRES *COCYTODES* Gn. et *ARCTE* Koll. (Lépid. Noctuidae),

par P. VIETTE.

HAMPSON (1894, *The Fauna of British India, Moths II*, p. 485) avait classé les quatre espèces suivantes, provenant de la région indienne, *caerulea* Gn., *polygrapha* Koll., *taprobana* Moore et *modesta* V. d. Hoev. dans le genre *Arcte* Koll. Dans son important travail sur les *Noctuidae*, il classe *caerulea* Gn. et *maura* Holl. (cette dernière de l'Afrique occidentale) dans le genre *Cocytodes* Gn. (HAMPSON, 1913, *Catalogue of the Lepidoptera Phalaenae*, 13, p. 258).

Ayant établi sa sous-famille des *Catocalinae* (dans laquelle entre le genre *Cocytodes* Gn.) sur le fait que les tibias mésothoraciques possèdent des épines, force lui fut de séparer *polygrapha* Koll., *taprobana* Moore et *modesta* V. d. Hoev. dont les tibias mésothoraciques ne possèdent pas d'épines et de les ranger dans la sous-famille des *Ophiderinae*, dans le genre *Arcte* Koll. dont le type est *polygrapha* Koll. Son travail sur les Noctuelles n'ayant pas été terminé, on peut supposer seulement que là était la vue d'HAMPSON. WARREN (1913, in SEITZ, 3, p. 321 et p. 375) semble suivre les vues d'HAMPSON et traite séparément *Cocytodes caerulea* Gn. et *Arcte polygrapha* Koll.

Ayant étudié les génitalia mâles de *Cocytodes caerulea* Gn. d'une part, d'*Arcte polygrapha* Gn., *A. taprobana* Moore et *A. modesta* V. d. Hoev. d'autre part, il est clair que ces quatre espèces entrent dans le

même genre. L'armure génitale est bâtie sur le plan suivant. Un tableau permettra de séparer les quatre espèces.

Le sixième tergite possède une plaque médiane fortement sclérifiée, colorée et striée transversalement¹. Le huitième segment est fortement modifié, il ne reste plus que deux plaques latérales au tergite et deux longs bras latéraux au sternite; il existe de fortes et longues touffes latérales de soies. Le tegumen est indistinct, mais les parties dorso-latérales de neuvième urite sont larges; l'uncus est recouvert d'une touffe allongée, dorsale, de soies; son attache avec le tegumen est étroite et rostralement à cette attache, il existe une forte partie antérieure; l'uncus forme parfois un angle très aigu; le vinculum est étroit sans saccus; le tube anal est bien visible, présentant un scaphium bien visible, assez sclérifié, coloré, long, droit ou recourbé vers le haut; il existe un sacculus portant parfois indication d'un court processus à son bord dorsal.

Tableau de détermination d'après les genitalia mâles.

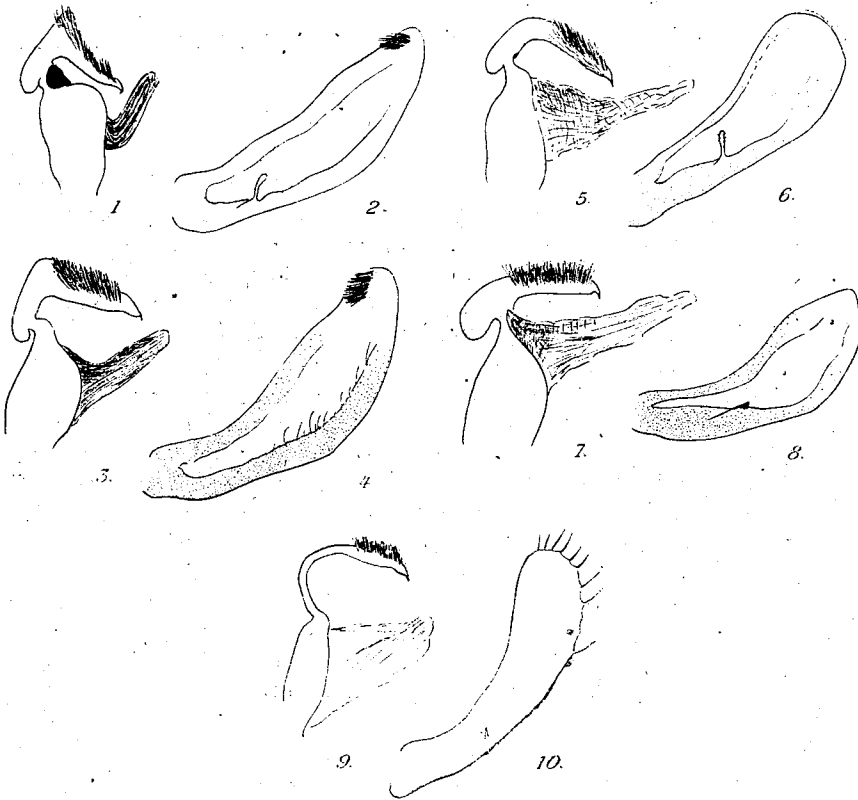
- | | |
|--|-------------------|
| 1 — Valves présentant à l'apex de la côte une touffe de soies (fig. 2) | 2 |
| — Valves ne présentant pas à l'apex de la côte une touffe de soies (fig. 8) | 3 |
| 2 — Valves avec le sacculus présentant au tiers basal de son bord dorsal une petite digitation (fig. 2); uncus en angle aigu (fig. 1). | <i>coerula</i> |
| — Valves ne possédant pas de digitation au tiers basal de son bord dorsal (fig. 4); uncus en angle droit (fig. 3) | <i>polygrapha</i> |
| 3 — Bord dorsal du sacculus ayant une longue digitation bien nette et soyeuse (fig. 6); uncus en angle droit (fig. 5) | <i>taprobana</i> |
| — Bord dorsal du sacculus ne possédant qu'une légère indication d'une telle digitation sous forme de pointe (fig. 8); uncus droit (fig. 7) | <i>modesta</i> |

Cocytodes maura Koll. ne présente pas une plaque striée transversalement et plus fortement sclérifiée sur le sixième tergite et l'armure génitale (uncus et valve) est quelque peu différente. Il faut donc séparer *caerulea* Gn. de *maura* Holl. et placer *caerulea* Gn. dans le genre *Arcte* (type *polygrapha* Koll.). Le genre devient ainsi tel qu'HAMPSON l'avait conçu en 1894 et *Cocytodes* synonyme d'*Arcte*. L'espèce *maura* Holl. sera rangée dans un nouveau genre que nous appellerons *Pseudoarcte*.

GUÉNÉE (1852, Noct. 3, p. 51), lorsqu'il créa le genre *Cocytodes* ne désigna pas le type du genre. HAMPSON (1913) désigna comme type de ce genre *caerulea* Gn., or *caerulea* entre dans le genre *Arcte*. *Maura* Holl. qu'HAMPSON fait entrer dans le genre *Cocytodes* a été décrit comme *Arcte* mais ne présente plus aujourd'hui les caractères du genre. GUÉNÉE ne cite pas cette espèce dans le genre *Cocytodes*, force est donc de créer un nouveau genre que nous désignerons comme suit.

Pseudoarcte *gen. nov.* — Les tibias métathoraciques sont épineux. Le genre proche du genre *Arcte* Koll. présente comme ce dernier la même nervation et la même forme des palpes labiaux, mais s'en distingue

1. Nous avons donné un dessin de cette plaque dans notre travail sur les *Noctuidae Catocalinae* des Nouvelles Hébrides et de Nouvelle Calédonie.



par les caractères suivants. La plaque sclérifiée et striée transversalement du sixième tergite n'existe plus, l'uncus est arrondi et mince et ne présente plus rostralement à son attache avec le tegumen une partie antérieure bien développée (fig. 9) ; les parties dorsolatérales du neuvième urite sont plus étroites que chez *Arcte* Koll. ; les valves sont simples, allongées, garnies de soies sur la marge et sans sacculus (différence avec *Arcte* Koll) (fig. 10) ; le pénis est le même que chez *Arcte* Koll.

Type du genre : *maura* Holl.

D'après le caractère d'HAMPSON, le genre *Pseudoarcte* resterait toujours dans la sous-famille des *Catocalinae* mais où peut-on alors ranger le genre *Arcte* puisqu'une espèce présente le caractère d'une sous-famille (*Catocalinae*) et les autres, les caractères d'une autre sous-famille (*Ophiderinae* = *Noctuinae*) ? Dans la classification d'HAMPSON, les sous-familles de la fin des *Noctuidae* représentent un ensemble de genres plus ou moins disparates qu'HAMPSON n'avait pu ranger ailleurs, aussi tant qu'un travail sur l'ensemble de ces sous-familles n'aura pas été fait, nous maintiendrons le genre *Arcte* (avec *caerulea* Gn.) dans les *Ophiderinae* puisque le type du genre répond à la définition de la sous-famille. Il y aura là une exception comme il en existe tant dans les définitions des familles et des sous-familles ; la Nature n'est pas faite pour être divisée en compartiments bien distincts et isolés.

(Laboratoire d'Entomologie du Muséum National d'Histoire Naturelle)

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 Novembre 1948.